

Communauté de Communes des Coëvrons

Espace Coëvrons
BP 0130
53 601 EVRON cedex
02 43 66 32 00
contact@coevrons.fr



Cinq communes nouvelles ont été créées :

- La commune nouvelle de Ste-Suzanne-et-Chammes, regroupant les 2 communes éponymes (01/01/2016)
- La commune nouvelle de Blandouet-St-Jean, regroupant les communes de Blandouet et de Saint-Jean-sur-Evre (01/01/2017)
- La commune nouvelle de Montsûrs, issue du regroupement des communes de Montsûrs, Saint Cénére, St Ouen des Vallons, Deux-Evailles et Montourtier (01/01/2019)
- La commune nouvelle d'Evron, regroupant les communes d'Evron, de Châtres-la-Forêt et de St Christophe du Luat (01/01/2019)
- La commune nouvelle de Vimartin-sur-Orthe, regroupant les communes de Vimarcé, St-Martin-de-Connée et st Pierre-sur-Orthe (01/01/2021)

COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire :
 - Elaboration et suivi du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT), plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
 - Actions de développement économique
- Accueil des gens du voyage :
 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie
 - Elaboration et animation du programme local de l'habitat, mise en œuvre et évaluation du programme d'actions lié
 - Aides aux communes et aux bailleurs publics
 - Conduite et pilotage des outils de programmation en matière d'habitat (OPAH, FIG...)
 - Etudes dans les domaines de l'habitat et du logement concernant l'ensemble du territoire communautaire

OBSERVATIONS

Le projet de SCOT des Coëvrons a été lancé en 2014 et approuvé en conseil communautaire le 7 mars 2019.

Le PLH de la Communauté de communes des Coëvrons a été adopté en mars 2018.